

# MATÉRIEL PROFESSIONNEL RENTRÉE 2024 :

## CAP ESTHÉTIQUE 1 AN, 2 ANS, PRÉPA BTS

**Conformément au règlement intérieur de l'établissement, l'ensemble du matériel, la tenue professionnelle, le trieur de cours et le livre sont obligatoires et exigibles dès la rentrée.**

### 1. Commander :

- TROUSSEAU FOURNITURES, LINGE, PRODUITS : 440.56 €

*Envoyer le bon de commande et le règlement au fournisseur **PBI***



- PINCEAUX et PRODUITS DE MAQUILLAGE : 341.30€

*Envoyer le bon de commande et le règlement au fournisseur **MAKE UP FOR EVER***



- KIT MANUCURIE : 96,56€

*Envoyer le bon de commande et le règlement au fournisseur **PEGGY SAGE***



Les commandes (et factures) doivent être au nom de l'apprentie

**Vérifier les commandes dès réception**

**Conserver le bordereau de livraison**

**Signaler au fournisseur les éventuels articles manquants non signalés**

### 2. Amener au professeur de pratique la semaine de la rentrée les règlements pour :

- **TENUE PROFESSIONNELLE** (tunique d'une et pantalon noir) : 57€

**Par chèque à l'ordre « AVANTAGES » ou par carte bancaire via le flash code sur le bon de commande**

- **Accès streaming et 2 DVD PÉDAGOGIE ÉPILATION** offert : 30€

**Par chèque à l'ordre de « A.CAC ou espèces**

### 3. Acheter :

- Une paire de chaussures type **ballerines ou mocassins noirs** confortables (hauteur de talon maxi 4cm, voir photos ci-après)
- Une **petite** bouteille d'eau oxygénée à 10 volumes (pour la manucurie)
- Brosses, peigne, barrettes, élastiques, serre-tête, laque pour s'attacher correctement les cheveux.

## PRÉSENTATION OBLIGATOIRE EN COURS DE PRATIQUE

- ✓ La tenue professionnelle, propre, non froissée et les chaussures professionnelles sont obligatoires lors des cours de pratique.
- ✓ Les piercings doivent être retirés pendant les cours de pratique (lèvre, nez, langue, sourcils, nombril...) ainsi que les bracelets, bagues et montre.
- ✓ Il est formellement interdit d'avoir recours à certaines techniques pendant la durée de la formation (pose de vernis semi-permanent, faux-ongles, extensions de cils, séances de lumière pulsée) ou toutes autres techniques pouvant nuire au bon déroulement des cours de pratique.

  	  <p>Les cheveux doivent être propres, coiffés et attachés en chignon, tresse, s'ils sont longs</p> 	 <p>Les ongles doivent être courts, sans vernis, ni base, ni faux-ongles et sans artifices Le maquillage doit être soigné et discret</p> 
---	--	---

	 <p>Porter des extensions de cils ou des faux-cils ne dispense pas des cours de pratique</p>  <p>Être en cours de forfait de photo-dépilation (IPL ou Laser) ne dispense pas des cours de pratique</p>  <p>Porter des prothèses ongulaires (gel, capsule, résine...), du vernis semi permanent est strictement interdit durant les cours de pratique.</p>
---	--

# PRÉSENTATION OBLIGATOIRE EN COURS DE VENTE ET DE TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE

Une tenue correcte et conforme aux exigences du métier est obligatoire au CFA à chaque cours (pas de jogging, de jeans déchirés, de string, de nombril et de soutien-gorge visibles...).



## Chaussures AUTORISÉES



## Tenues AUTORISÉES



## Tenues et chaussures NON Autorisées



Date et signatures

Apprentie

Responsable légal

Maître d'apprentissage